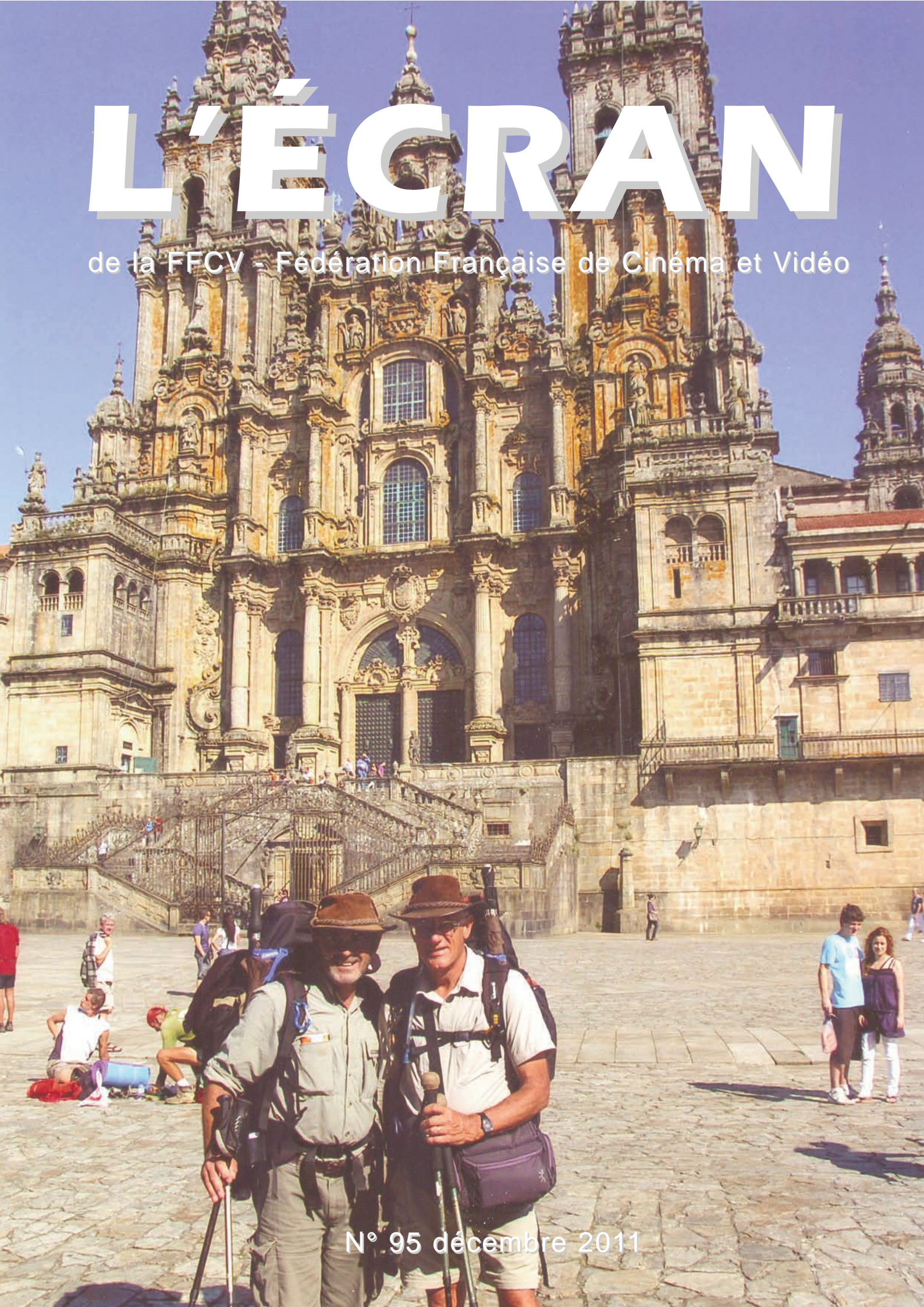


# L'ÉCRAN

de la FFCV - Fédération Française de Cinéma et Vidéo



N° 95 décembre 2011

## Quelques images de Cœur de vidéo 2011 71<sup>e</sup> rencontres nationales de la FFCV

Photos P. Marchal et F. Tome



Adel Abid, président de la FTCA, invité d'honneur, et Marie Cipriani, première présidente de la FFCV



Patrick Basso et Claire Dicarlo, mention spéciale du jury pour le film *Le jour où mon monde s'arrêta*



José Albertini (*Passionnel Le Mans*) a assuré les projections



L'intégrale de Kubrick offerte pour la retraite chapeau de l'ex-président



Gérard Rauwel (*Les rochers sculptés de l'abbé Fouré*) au forum



Lecture en duo du palmarès

# 0 1 2 3 4 5

## Sommaire

**Éditorial** p. 3

**Cœur de vidéo** p. 4-8  
dont les Vidéos brèves de Gérard Bailly  
et Entretiens de Daniel Payard

**Carrefour de la création** p. 9-10  
Cherchez les indignés

**Juridique** p. 11  
Visa d'exploitation et RPCA

**Chronique** p. 12-15  
Démarche de l'escalier (29)  
Filmer en milieu sensible, décryptage (3)

**Diffusion** p. 16  
Les vidéastes de la FFCV à l'honneur

**International** p. 17-19  
74<sup>e</sup> congrès de l'UNICA à RUSE Bulgarie

**Retour d'expérience** p. 20-22  
Dynamiser un reportage

En bref p. 23

**Nouvelles fédérales** p. 24-26  
Conseil d'administration et Assemblée générale  
du 22 septembre 2011

Ont participé à ce numéro : Gérard Bailly, Marie  
Cipriani, Robert Dangas, Serge Gastineau,  
Alexandre Husson, Daniel Payard, Charles  
Ritter, Philippe Sevestre, Anne Toussaint

« Même une feuille de papier est plus légère si on la porte à deux » dit le proverbe sud coréen.

Le 21 décembre jour du solstice d'hiver sera pour nous l'occasion de démontrer notre dynamisme et notre présence territoriale. La manifestation initiée par le ministre de la Culture et de la communication, sera, comme pour la fête de la musique, celle du court-métrage et à ce titre nous concerne.

Cette manifestation nationale sur le court-métrage par sa dimension et son envergure permettra de mesurer l'importance de cette pratique à travers le pays. Tous lieux, même incongrus pourront servir de support pour les images (des garages des cafés.), ce sera pour nous un test implicite sur notre capacité à répondre à l'événement.

Faut-il le rappeler, nous bénéficions d'un volume de films suffisant dans chaque région. Forts de près de 1 300 titres enregistrés dans notre cinémathèque depuis 1991, avec une cadence annuelle depuis 2008 de plus de 120 films, sélectionnés pour leur qualité dans les concours régionaux et au festival national puis déposés

à la BNF, nous pouvons légitimement nous manifester sur tous les fronts. Puisque de nombreux clubs affiliés à la FFCV se sont déjà mobilisés pour répondre à cette sollicitation, nous pouvons imaginer, à l'échelle du territoire, chaque action comme autant de spots clignotant sur la carte hexagonale.

La reconnaissance d'utilité publique n'est pas une formule vaine. Nous prenons, au fur et à mesure, conscience du rôle implicite que nous détenons en favorisant le lien social par notre proximité avec nos concitoyens.

**21 décembre**  
**Fête**  
**du court-métrage**

Notre présence régulière dans des opérations aura pour conséquence de démontrer que nous participons à l'enrichissement patrimonial culturel depuis de nombreuses années et que nous favorisons, la découverte de réalisateurs talentueux en voie de professionnalisation ou non.



## Cœur de vidéo 2011 : une édition particulière placée sous le signe des relations amicales entre la FFCV et la FTCA



L'invité de la FFCV : Adel ABID, président de la FTCA (Fédération tunisienne des cinéastes amateurs) a présenté une sélection de films réalisés dans les clubs tunisiens.

La soirée du 22 septembre, où la Tunisie a été à l'honneur, a été l'occasion d'envisager des relations directes interclubs entre la France et la Tunisie. Un projet est en cours entre le club de Velaux (13) et celui de Sousse.

Ph P.Marchal



Le jury 2011 (de dr g.)

Président : Yves Lavandier, professeur de scénario, réalisateur, auteur de l'ouvrage de référence *La dramaturgie*.

Jean-Pierre Garnier : grand reporter, cinéma et de journaux télévisés.

Bernadette Troubat : Club de Limoges, ancienne présidente de la région 6 (Grand Sud ouest).

Pierre Perrier : Clubs de Vaucresson et Rambouillet, président honoraire de la FFCV

Sylvain Morizet : ingénieur du son, compositeur, orchestrateur de musique de film.

Ph. P.Marchal

### ART ■ Une dizaine de courts-métrages sur la vie du pays avant la chute de Ben Ali diffusés le 22 septembre

## Le festival Cœur de vidéo fait un flashback en Tunisie

Ce festival national, qui met chaque année des courts métrages en compétition, se donne cette fois une bulle d'air avec une soirée dédiée aux réalisateurs tunisiens.

Comment vivait la Tunisie avant la révolution ? À travers les vidéos et le regard de jeunes réalisateurs tunisiens, le festival Cœur de vidéo va tenter d'y répondre le jeudi 22 septembre, au théâtre Jacques-Cœur.

« C'est une soirée consacrée à des films de la Fédération tunisienne des cinéastes amateurs,



ORGANISATEURS. Marie Cipriani et Philippe Sevestre.

avec qui on était en relation avant le départ du dictateur Ben Ali », affirme Philippe Sevestre, président de la Fédération française de cinéma et vidéo, qui organise le festival du 22 au 25 septembre.

« Il y a des films tunisiens qui sont prémonitoires. L'un a été tourné en 2006 qui s'appelle *Sans-plomb*. C'est un gars qui prend un bidon d'essence dans une station-service et qui menace de se mettre le feu, exactement comme celui qui a déclenché la révolution le

17 décembre », continue Philippe Sevestre.

Du vendredi 23 au dimanche 25 septembre au théâtre Jacques-Cœur. Les projections sont toutes gratuites et accessibles au public. La projection des films tunisiens se tient le jeudi soir à 20 h 30. Plus d'informations sur le festival dans les jours à venir dans *le Berry républicain*.

Guillaume Bellavoine

► **Pratique.** Le festival Cœur de vidéo se déroule du jeudi 22 au dimanche 25 septembre au théâtre Jacques-Cœur. Les projections sont toutes gratuites et accessibles au public. La projection des films tunisiens se tient le jeudi soir à 20 h 30. Plus d'informations sur le festival dans les jours à venir dans *le Berry républicain*.

### Le plus

- Une couverture de presse digne de ce nom cette année
- Un reportage de France 3 dans le 19-20 de la région Centre
- La découverte des films tunisiens
- Des catalogues et des affiches de l'Office tunisien de tourisme
- Un palmarès qui a distingué particulièrement de jeunes réalisateurs pleins de promesses
- Des projections de qualité en haute définition
- Un forum intéressant

### Le moins

- pas de subvention de la Région, ni de Jeunesse et sports (heureusement la DRAC a versé 1 000 € comme promis)
- Un peu trop de films cette année
- Une erreur de capture sur un film qu'il faudra représenter en 2012
- Un incident technique dans le circuit du son du théâtre. Le retard pris à la projection a été heureusement compensé par la maestria de José Albertini qui était aux manettes



# PALMARÈS 2011 Cœur de vidéo

## GRANDS PRIX

Prix du président de la République :  
*Une soirée ordinaire* de Nicolas DES-  
CHAMPS CVN Nantes

Prix de la ville de Bourges :  
*Les gens d'en haut* de Bernard  
SEILLÉ Image'In Toulouse

Prix du CNC :  
*Deux sous* d'Armelle MERCAT ESAD  
Orléans

Prix de la FFCV (du Pt du jury):  
*Rufus chien de chasse* de Bernard  
DUBLIQUE LMCV/Caménor

## PRIX SPÉCIAUX (obligatoires)

Prix de la Jeune Création :  
*Interrogatoire* de Zhiang MIAO ESAD  
d'Orléans

Prix de la musique originale :  
Gilles MAUGENEST pour la musique  
du film *Second seuil*  
de Loïc NICOLOFF ACC Salon de  
Provence

Prix du film minute :  
*Manifeste*  
de Jean-Christophe GUERIN CAP  
Paris

## AUTRES PRIX SPÉCIAUX

Prix du documentaire :  
*Le trou* de Jean-Pierre HUÉ CC  
Picard Amiens

Prix du reportage :  
*N'oubliez pas le (petit) guide* de  
Michel POUILLOT AVM Vaucresson



Avant la distribution des prix Ph.P.Marchal

Prix du clip :  
*Narthex* de Xavier LABARRE Acafilms  
St Barthélemy d'Anjou

Prix d'interprétation :  
Hélène VIVIÈS dans *Cette obscure  
tentation* de Renaud DUCOING AAIS

Prix Saint Exupéry :  
*Émile et le cheval* de Guy BRETON  
CCR La Rochelle

Mention spéciale du jury :  
*Le jour où mon monde s'arrêta* de  
Patrick BASSO Noir et Couleur Épinal

Le prix du public a été attribué à  
*Marie-Madeleine TOGO* de Louis et  
Marie-Hélène PIREYRE ACV  
Clermont Ferrand



Xavier Luquet (second plan), directeur du  
Cabinet du préfet du Cher, vient de remettre à  
Nicolas DESCHAMPS le Prix du Président de  
la République Ph.P.Marchal



Le forum qui précède le palmarès est un moment fort des Rencontres nationales. Ici Laurent  
Becker (*Les femmes en grève* et *Sida rap*) entre Marcie Cirani et Maurice Hayot qui ont animé le  
forum Ph.P.Marchal

# Les vidéos brèves de Gérard BAILLY

## *Une soirée ordinaire*

de Nicolas Deschamps

Prix du Président de la République

Musique originale de l'auteur

Fiction 16' CVN Nantes Rég 4

Volet n° 1 d'une trilogie thématique de la vie commune en soirée, cette fois en famille, sur la perversité d'un père dangereusement autoritaire. Après avoir frappé sa femme, en tyran domestique et tatillon, Didier Jodar harcèle sa fillette qui s'est armée d'un couteau et le dissimule. On s'attend à un désossage parricide au cœur de la nuit dans un recoin de cuisine et puis non : rien qu'un foyer familial sidéré par la violence avant son point de non-retour. La pertinence du dialogue autour du motif de la punition établissant l'observance de règles auxquelles on ne déroge jamais est un attribut fort du film, celui de l'écrasement ordinaire de l'enfance, des épouvantes de la domination paternelle sont servis ici par une mise en scène aux minima crédibles. Pas de fracas intempêtif, juste une terreur insidieuse et manipulatrice comme cette bande au soubassement sonore proche des infrasons. On y est grâce à ces trois acteurs : Jennifer, Didier et Florence Jodar. Chacun restera attentif aux opus complémentaires de cette trilogie car elle promet beaucoup.

## *Les gens d'en haut*

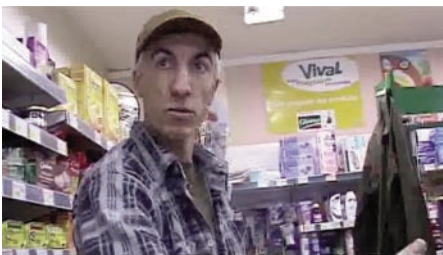
de Bernard Seillé

Prix de la Ville de Bourges

Documentaire 15'. Imag'in

Toulouse Rég 6

Malgré la rudesse de l'hiver, l'épicier ambu-



*Quand l'épicier ambulant est un service public à lui tout seul*

lant taille la route à travers les hameaux disséminés dans la haute montagne dépeuplée de ses enfants. Quelques rares vieillards



*Une soirée ordinaire traversée de tensions et de pulsions peu ordinaires*

s'acheminement vers le camion achalandé d'offres alimentaires et d'objets utiles. Le commerçant familier des habitudes de ses vieux clients évolue dans ce désert rural avec une énergie rayonnante, consciente du service rendu. Un vrai choix de vie, résolu qui requiert un caractère endurant. Le timing assujéti au circuit d'une tournée journalière bénéficie d'une dynamique photographique fluide servant bien le sujet. Le désert rural avance, la montagne se déshumanise, et cette vie vieillissante mêlée à la dispersion des nuages est bien la métaphore de ces nouveaux déserts.

## Prix d'interprétation féminine :

Hélène VIVIÈS

dans *Cette obscure tentation* de Renaud Ducoing

Musique originale : Jérôme Rossi

Fiction : 26'. AAIS Versailles. Rég 1

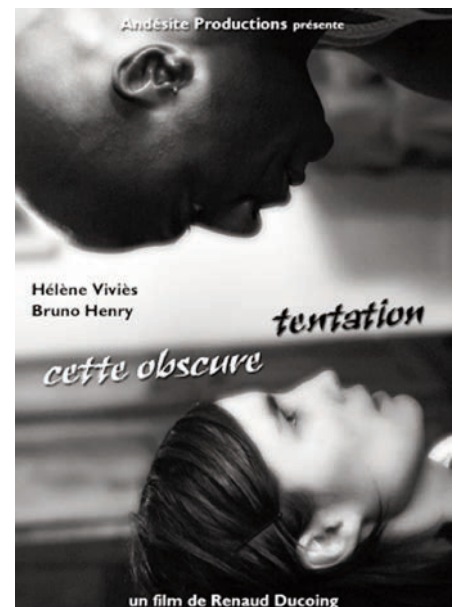
Sélection UNICA

Élégante mise en scène pour ce huis clos noir et blanc. Film d'acteurs où l'argument raciste s'agrège à celui de la frustration sexuelle en télescopant celui de l'invalidité du corps. Hélène VIVIÈS dans le rôle de la teigneuse

Les 3 DVD du palmarès  
sont disponibles.  
Participation aux frais : 30 €  
Vous pouvez passer vos  
commandes

infirmes et provocante qui broie doublement du noir, Bruno Henri dans celui du kiné black pas dupe des tourments de sa cliente portent avec brio ce film nourri de tensions contenues pour mieux en manifester les violences. Une chronique du racisme explicite, à fleuret moucheté ou frontalement assassine. Dialogue juste, photo suave et millimétrée. Sensuel et cru, incisif et glacé, ô combien. Saurons-nous jamais assez l'équilibre ténu et fragile, l'audace créative du saut dans le vide qu'il faut à deux acteurs solidaires en charge d'une histoire exigeante, croisant la parole ou exprimant le non-dit pour fonder la dynamique et l'intelligence de leur jeu, en voilà le plus éclatant exemple.

*blanc vs noir*





Entretiens réalisés par Daniel PAYARD, UNCVV 3<sup>e</sup>  
Région FFCV

Photos .D.Payard

#### Armelle MERCAT

Prix Du C.N.C. Cœur de Vidéo 2011 pour son film d'Animation : *DEUX SOUS*

Armelle MERCAT est passionnée d'images et d'histoires (contes, fables) depuis son enfance. Elle a toujours été attirée par l'image en mouvement. Après avoir passé un Bac Littéraire – Option Arts Plastiques elle a choisi de passer le concours d'entrée à l'ESAD (École Supérieure d'Arts et de Design) d'Orléans. Elle y a découvert à la fois le graphisme et l'animation grâce aux formations notamment de Maurice Huvelin.

En 5<sup>e</sup> année, elle a effectué un stage à Baltimore aux États-Unis dans une école d'arts graphiques pour se perfectionner dans l'animation graphique. Après son diplôme à l'ESAD elle est entrée à l'école de La Poudrière à Valence où elle suit une formation de 2 ans dans l'art de l'image animée. Tous les domaines sont abordés dans la formation de cette école aussi dans le domaine visuel que sonore, le montage, l'animation, le scénario, etc. Beaucoup de formations sont effectuées par des spécialistes de l'animation.

Et le film *DEUX SOUS*?

C'était un exercice de fin d'études à l'ESAD. Le but était de travailler le « multiplans ». L'histoire était inspirée du recueil de contes philosophiques de JC Carrière publiés dans

#### Le cercle des menteurs.

Les décors ont été faits de bouts de papiers, de chiffons et autres objets de récupération et le tournage a été réalisé chez elle avec l'aide de ses parents.

Et l'avenir ?

Son rêve est de poursuivre une carrière dans la création, l'écriture de scénarios et la réalisation de films. Elle est notamment intéressée par l'utilisation du dessin animé comme outil pédagogique. On peut voir sur son blog quelques animations réalisées dans le cadre de ses études à La Poudrière.

<http://grabouilla.canalblog.com>

<http://grabouilla.canalblog.com>

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.

#### Miao ZHANG

Prix de la Jeune Création Cœur de Vidéo 2011 pour son film d'Animation : *INTERROGATOIRE*

Miao ZHANG est de nationalité chinoise.

Après des études en Chine et l'obtention d'un Master (Bac + 4) en Arts décoratifs, Miao a intégré l'ESAD à Orléans pour poursuivre et perfectionner sa formation. Pourquoi l'ESAD ? Parce que cette école apporte un large choix et une diversité dans les



thèmes d'étude. Il a obtenu son diplôme en 2010 après 3 ans d'études et a décidé de faire une année supplémentaire en 2010 – 2011 avec un stage à Paris dans une agence de communication. Il fait actuellement une 5<sup>e</sup> année dans l'illustration. Son thème choisi est l'illustration d'un proverbe, notamment des correspondances entre certains proverbes français et chinois.

Et le film *INTERROGATOIRE* ? : ce film était un exercice pour le diplôme « Design – Graphique »

Quelle fut la source d'inspiration pour ce film ?

Il a lu le livre *Exercices de Style* de Raymond Queneau et ce type démarche : même petite histoire racontée de différentes façons, lui a rappelé des similitudes avec la langue chinoise qui a également plusieurs termes ou styles pour exprimer la même chose. Miao a réalisé en tout 4 petits films que l'on peut voir sur son site : <http://www.miaoandyi.com>

Et l'avenir ? Miao souhaite continuer une carrière dans le graphisme notamment dans le domaine des relations entre la France et la Chine (commercial, culturel etc..)

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.



Bourges, Fontainebleau

## Cherchez les indignés par Charles RITTER

**D**imanche 25 septembre 2011. Je suis parti des Rencontres FFCV de Bourges tôt le matin pour pouvoir arriver à temps à Fontainebleau. Mon film *Contrôle Sécu* y est projeté l'après-midi. Il fait partie des 14 films sélectionnés parmi les 240 reçus par le festival. Je ne veux pas rater ça, surtout que les organisateurs semblent aux petits soins avec les réalisateurs. Arrivé sur place, je suis impressionné : sur le parvis du théâtre municipal, à côté du château, je découvre un aménagement digne de Cannes. Il y a une immense banderole, des tentes de réception avec buvette, un tapis rouge, des projecteurs et accessoires cinéma, un public nombreux que les 7 € n'ont pas dissuadé, des terrasses bondées aux alentours grâce à une chaleur estivale, et plus tard dans la salle une conférence des réalisateurs durant la délibération. *Contrôle Sécu* est passé juste après un très beau court-métrage avec Depardieu dans le rôle principal. À l'entracte qui a suivi mon film, j'ai été épaté par les réflexions enthousiastes de plusieurs spectateurs : « voilà ce que j'attends du cinéma », « en plein dans l'actualité », « vous n'avez pas peur des mots », « enfin un film d'indigné », etc. Les jurés, approchés plus tard au buffet de clôture, ont abondé dans le même sens. Pourtant, mon film n'était pas le seul ancré dans la réalité sociale du moment. Il y avait aussi un autre film sur l'univers carcéral, et une superbe et étonnante comédie musicale sur les sans-papiers qui a obtenu le prix du public.

*Contrôle Sécu* traite du contrôle toujours plus oppressant de la productivité des salariés en entreprise, en parallèle avec le contrôle de la population en général. On y évoque la dictature des chiffres et on s'interroge sur la médecine du travail. On y parle de l'obéissance zélée à des procédures inhumaines et fascinantes, avec une liberté de ton je crois impensable à imaginer pour une production qui aurait été soumise à des exigences commerciales. On y évoque Kafka et Hanna Arendt, et on y découvre un authentique tableau de suivi de performance individuelle ; et qui plus est, dans une entreprise identifiable (il y est question de Livebox) dont les dégâts sociaux récents ont été fortement médiatisés.



... Il y a une immense banderole, des tentes de réception avec buvette, un tapis rouge, des projecteurs et accessoires cinéma,

Dans les festivals d'amateurs et à Bourges en particulier, combien de films sélectionnés traitent de façon radicale des questions sociales et politiques fortement ancrées dans l'actualité ? À ma connaissance, aucun, ou si peu, et depuis des années. Ce n'est pas du tout le cas des festivals de courts-métrages « professionnels », quoique souvent produits également avec le « système D ». Et c'est aussi dans des festivals de longs-métrages « pros » où les enjeux commerciaux sont énormes que les films « engagés » font parler d'eux, avec parfois même la récompense suprême à la clé : *Fahrenheit 9 novembre* en pleine « Busherie irakienne » en 2004, ou pour le pourtant mal fichu *L'Homme de fer* en 1981 en pleine révolution Solidarnosc en Pologne, sans compter celles décernées à des auteurs emprisonnés pour des raisons politiques.

Je cherche désespérément un Ken Loach, un Michaël Moore, des frères Dardenne parmi les amateurs. Et il n'y a personne. Pourtant, les amateurs n'ont aucun compte à rendre à des banquiers, des publicitaires et des distributeurs. J'y vois un gâchis de liberté terrible. Il faut croire qu'en 2011, en France, tout va bien dans les entreprises et dans la population. Les libertés individuelles sont au beau fixe, et l'humain est au centre des procédures.

En tout cas, pour les amateurs, il n'y a pas grand-chose à dire sur ce sujet.

Charles Ritter

Cinéaste de l'association « Artisans associés pour l'image et le son »

### Les intentions et les codes

#### Le regard d'un organisateur sur le film et les propos de Charles Ritter

À chaque époque le cinéma reflète un angle de la société dans lequel il évolue. Tout comme les films, les festivals défendent des valeurs qui sont chères à leurs créateurs, encore faut-il que le créateur ait quelque chose à dire.

Il y a de tout comme toujours, et il y en a pour tous les goûts. J'ai connu des festivals sur-

subventionnés comme je vois chaque année des courts-métrages surbudgétés. Et en toute sincérité, rares, pour ma part, sont ceux qui appellent un sentiment profond et provoquent une réelle émotion.

C'est une opinion personnelle, mais pour moi la vraie maîtrise d'un film est dans le fait que l'on arrive avec ses propres émotions, ses propres points de vue, et qu'à la fin de la projection, on se retrouve dans un tout autre état d'esprit sans réellement comprendre l'alchimie qui nous y a emmenée. Voilà, pour moi, où est la vraie valeur d'un metteur en scène. Bien entendu, ce n'est pas le point de vue de tout le monde. Voilà pourquoi nous défendons au festival de Fontainebleau ces valeurs-là ! Parce qu'elles sont nôtres, parce qu'elles nous habitent et nous concernent, et que le film court doit jouir de cette liberté d'expression si rare dans le circuit pro du long en général.

En ce qui concerne ton film, Charles, nous ne l'avons évidemment pas sélectionné innocemment. Et Dieu sait que nous en avons débattu en présélection en décortiquant plan par plan et cadre par cadre ton film pour en saisir toutes les intentions.

Mon avis est qu'il jouit, malgré le manque général de maîtrise autant en technique qu'en mise en scène, d'une force pure qui éclipe la forme. Et cette force que tu projettes, donne le ton et la puissance de ton message de manière brute et directe, qui fait de ton œuvre un coup-de-poing que beaucoup de réalisateurs perdent par la mise en forme, à trop se soucier de technique et de codes cinématographiques. Cette force-là, nous espérons que tu sauras la garder pour ne pas perdre le fil conducteur du moteur qui te pousse à faire un film.

C'est malheureux à dire, mais pour certains professionnels, tant que tu ne fais pas appel aux différents corps de métier, et tant que la codification des intentions reste approximative, tu resteras un amateur qui "essaie" de faire un film. La maîtrise des outils se fait par la constitution d'une équipe solide. Je rappelle toujours que le secret d'un bon court-métrage reste dans la préparation de ce court, avec ou sans moyens, mais avec la participation de tous les corps de métier concernés.

Mais ton film reste unique et entier, et c'est aussi pour cela que nous l'avons confronté au côté d'un gros film pro, pour rappeler aussi aux gens qu'un film, c'est aussi un homme avec un message, un truc à dire, un cri ou un coup de gueule. Et que la technique ne doit

être là que pour servir ce message. (...).

Alexandre Husson

Président du Festival du Court-Métrage de Fontainebleau

## Réponse à Charles Ritter

Combien de films sélectionnés traitent de façon radicale des questions sociales et politiques fortement ancrées dans l'actualité ? s'interroge Charles Ritter.

Pour y répondre, il convient de mettre en perspective la conséquence directe pour la vie de la FFCV, la fameuse dispense du visa d'exploitation (imposé par arrêté du 30 juillet 1964 aux films non commerciaux et aux films publicitaires) « pour les films garantis par la cinémathèque de la FFCCA » accordée le 5 octobre 1965 par Jean-Jacques de Bresson, directeur de cabinet d'Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information : la fédération devait faire sa police elle-même et les présidents des clubs locaux devaient « s'assurer que les films programmés à l'intérieur de leurs organisations ne sont pas contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ».

Cela ne pouvait que renforcer une frilosité déjà naturelle dans un milieu social aisé majoritaire peu enclin à la contestation par nature et à une époque où le nouveau régime instauré par le général de Gaulle exerçait un contrôle absolu et tatillon sur tous les médias audiovisuels et notamment le cinéma.

Le malheureux réalisateur qui avait l'imprudence de montrer un bout de sein ou de se moquer d'un képi (la guerre d'Algérie venait de se terminer depuis trois ans) pouvait s'attirer les foudres de son président de club chargé par la fédération de faire la police. En cas de doute, c'était le président de la Fédération qui était saisi, lequel pouvait à son tour saisir la commission de contrôle en vue d'obtenir le visa nécessaire, ce qui explique que six ou sept films argentiques 16 mm déposés aux Archives du film du CNC ont un visa d'exploitation. En sus de la commission de contrôle, les maires qui ont un pouvoir de police, pouvaient aussi recourir à des réquisitions publiques et tenter de faire interdire telle ou telle projection en l'absence de visa. C'est pourquoi, les clubs devaient avoir en cabine une copie de la dispense de visa pour couper

court à toute polémique.

Pour revenir à la comparaison entre les concours organisés par la FFCV et un festival comme celui de Fontainebleau, il faut souligner qu'ils ne sont pas régis par des critères de sélection : il n'est pas question, comme à Fontainebleau d'originalité, de créativité, d'émotion. S'il fallait appliquer ces critères, nombre de films passeraient à la trappe. Ce qui serait aussi une forme de censure. Pour terminer, on peut dire que malgré la rareté de la radicalité de sujets ancrés dans l'actualité, certains thèmes sont quand même abordés de temps à autre. Sans remonter *Aux papillons noirs* de Dominique Cauquy en 1979 (la place des handicapés mentaux dans la société), ou à *Attac* de Philippe Absous sur les méfaits de la « frictature », sans oublier la verve caustique d'un Guy Flaujac ou d'un Bernard Dublique dans leurs films d'animation, le grand prix cette année, par exemple, évoque les violences conjugales : *Une soirée ordinaire*. Dans la sélection BNF cette année, il y a un film très fort *Femmes, je vous...*, où l'intérêt de consulter le catalogue de la vidéothèque et d'y puiser des films intéressants pour des projections à thème

Philippe SEVESTRE



En 1965, Alain Peyrefitte, dispense la FFCCA de l'obligation du visa d'exploitation pour projeter des films en public. La fédération se voit ainsi contrainte de pratiquer l'autocensure, ce qui pèsera fortement sur les esprits pendant une longue période par la suite

## Visa d'exploitation et RPCA

### Que veut dire visa d'exploitation ?

C'est une autorisation administrative préalable dont le principe est aujourd'hui régi, en France, par l'article L211-1 du Code du cinéma et de l'image animée : « La représentation cinématographique est subordonnée à l'obtention d'un visa d'exploitation délivré par le ministre chargé de la culture. Ce visa peut être refusé ou sa délivrance subordonnée à des conditions pour des motifs tirés de la protection de l'enfance et de la jeunesse ou du respect de la dignité humaine. »

C'est un des rares cas où la liberté de communication est entravée par une autorisation préalable. On doit cette restriction notamment à la protection de l'enfance.

C'est un mécanisme lourd, mais, sans visa, le film ne peut être présenté en salles, d'autant plus que le Code du cinéma et de l'image animée prévoit une infraction pénale à son article L432-1 et suivants : ainsi, le fait de mettre en circulation un film sans visa d'exploitation punit son distributeur de 45 000 € d'amende. La personne condamnée sur le fondement de l'article L432-1 du Code du cinéma et de l'image animée peut se voir interdire d'exercer soit une fonction dirigeante, soit toute activité industrielle et commerciale dans le secteur du cinéma.

Les sanctions possibles donnent l'impression d'un système très peu libéral. Toutefois, ce système n'est pas contesté (et ne l'a jamais été devant la Commission européenne des Droits de l'Homme). Qui plus est, les cas de censure effective ont été extrêmement rares.

### Mécanisme d'obtention du visa

L'article L211-1 du Code du cinéma et de l'image animée prévoit que c'est le ministre chargé de la culture qui délivre le visa d'exploitation. En fait, c'est une instance plurielle et indépendante au rôle consultatif, la commission de classification des œuvres cinématographiques, qui visionne les films et qui transmet un avis au ministre de la Culture. Cet avis est quasiment toujours suivi par le ministre. La commission dispose de cinq options, prévues à l'article 3 du décret n° 90-174 du 23 février 1990. Le film peut être :

tous publics

assorti d'une interdiction aux mineurs de 12 ans

assorti d'une interdiction aux mineurs de 16

ans

assorti d'une interdiction aux mineurs de 18 ans

ou alors, la commission peut proposer une interdiction complète du film (il faut noter que cette interdiction n'a pas été prononcée depuis 1980).

La commission peut aussi proposer un classement X pour les films à caractère pornographique ou d'incitation à la violence.

Le visa d'exploitation ne peut être demandé que pour une œuvre dont la réalisation est achevée et qui a fait l'objet d'une immatriculation au Registre public de la cinématographie et de l'audiovisuel (RPCA). Le producteur ou le distributeur doit demander le visa un mois au moins avant la première représentation publique de l'œuvre.

### Le RPCA c'est quoi ?

Toute œuvre cinématographique doit faire l'objet d'une immatriculation au Registre public de la cinématographie et de l'audiovisuel (se référer à l'article 32 et suivants du Code de l'industrie cinématographique).

- La représentation des films cinématographiques est subordonnée à l'obtention de visas délivrés par le ministre de la Culture (se référer à la loi du 22 février 1944).

Le numéro de visa est obligatoire pour toute représentation publique des films cinématographiques. Il est délivré par le ministre de la Culture, sur avis de la commission de classification des œuvres cinématographiques. Pour faire l'objet d'une demande de visa, les films doivent obligatoirement être inscrits au Registre public.

La raison d'être du visa est d'autoriser la projection du film en public, il peut donc aussi bien concerner :

- Les films tournés et projetés sur support vidéo.
- Les films réalisés sans autorisation de production.
- Les films produits sans société de production (*films d'amateurs par exemple*).
- Les films d'école.
- Les films du GREC.

Si l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle est une auto production, aucun contrat de cession de droits d'auteur n'a été conclu. La personne déposant le titre joindra une attestation selon laquelle elle est l'unique auteur et producteur de l'œuvre. (voir annexe II sur le modèle de demande d'inscription)

Les frais d'immatriculation sont de 10 € pour les courts métrages.

### S'inscrire au RPCA

Un auteur de la FFCV peut-il inscrire ses vidéos autoproduites au RPCA ?

Oui et qui plus est cela donne à sa réalisation une existence légale, un véritable état civil pouvant servir ultérieurement.

Faut-il demander ensuite un visa ?

En principe non, puisque tout film présenté dans le cadre d'une manifestation de la FFCV est par définition dispensé de visa.

Et si le film est présenté dans divers festivals, hors FFCV ?

Légalement, dans ce cas, le visa est obligatoire même pour une vidéo d'amateur, bien que dans la pratique les vidéastes amateurs ne fassent jamais, sauf quelques exceptions, de demandes de visa.

Un film ayant obtenu un visa d'exploitation est-il pour autant un film professionnel comme beaucoup de gens le croient dès qu'ils voient le mot visa d'exploitation dans un générique ? Absolument pas, cela prouve seulement qu'il s'agit d'un film inscrit au RPCA pouvant par ailleurs avoir été intégralement autoproduit comme tout film réalisé en amateur.

Certains festivals, pour films d'amateurs, interdisent la référence à un visa d'exploitation qui serait la preuve du statut professionnel du réalisateur - ce qui est absurde - alors qu'un film tourné en Beta SP ou numérique est accepté. Étonnant non ?

Ph. S



Anastasia, la censure : création d'André Gill au XIX<sup>e</sup> siècle. Le visa d'exploitation est un avatar de la commission de censure cinématographique instaurée en France en 1916.

## Démarche de l'escalier (29) par Robert DANGAS

Où l'administration des Postes me rappelle à mes devoirs envers vous

Aie, aie! J'étais tranquille, allongé, alangui, dans un confortable transat, chauffant mes vieux os au doux soleil de septembre, faisant le joli cœur auprès des dames, leur contant fleurettes et faridondaines, quand soudain je l'ai vu...

Là, sur le mur, ce p..... de s..... de calendrier des postes me fixait, à travers l'œil malicieux de ses chatons pomponnés, me rappelant brutalement qu'il ne me restait qu'une quinzaine de jours pour vous délivrer la manne trimestrielle dont vous guettez avidement la sortie, pour vous repaître des miettes de mon savoir réputé encyclopédique!

« Bon! » ai-je soupiré laconiquement. Le temps de sortir un bloc à grands carreaux Seyes 21 x 29,7 et un stylo à bille bleu Elexigrip paper-mate, dont je fais un usage intensif, bien que ni l'un ni l'autre ne soient remboursés par la Sécurité Sociale... et me voilà mes chéris!

Nous allons donc reprendre là le son, où nous l'avions laissé. Je vous demande juste une seconde et... Hop! Voilà, j'en ai capturé un! Écoutez! C'est un beau son, bien timbré, pas trop aigu, tout à fait ce qu'il nous fallait... Ce son, sadiquement, nous allons nous acharner sur lui, l'enregistrer, le transformer, le diffuser... Bref, lui faire effectuer tout un parcours que nous nommerons, opportunément, la « chaîne sonore ».

Il était une fois dans l'Ouest

Auparavant, il nous faut remonter aux origines! Tout au moins à 1877 et traverser l'Atlantique, pour rencontrer à West Orange, aux États-Unis, le premier homme à avoir eu l'idée de combiner l'image et le son, le prolifique inventeur et dynamique homme d'affaires Thomas Edison, pionnier de la musique enregistrée. Il cherche à adjoindre à son tout nouveau « phonographe », la projection de photos stéréoscopiques.

Cette idée séduit le « Séguéla » de l'époque, l'anglais Wordsworth Donisthorpe, qui y voit le moyen d'immortaliser les discours de son meilleur client, le politicien William Gladstone, en associant sa voix et sa photo. À cette fin, il tente lui aussi de construire et commercialiser un appareil qu'il baptise « Kinésigraphe ». Mais son projet échoue, de même qu'échouent, en 1891, les efforts de l'américain – né en France de parents écossais – William Kennedy-Laurie Dickson, qui en s'inspirant des travaux du photographe anglais Edward Muybridge, avait élaboré un « kinétophone », fabriqué en 1000 exemplaires... dont 45 seulement furent vendus!

Retraversons l'Atlantique, le 28 décembre 1895, pour ne pas rater, en France, un événement extraordinaire. Au salon indien du sous-sol du Grand Café, 4 boulevard des Capucines, à Paris 9°, est présentée pour la première fois en public la géniale invention de deux industriels, les frères Louis et Auguste Lumière: Le Cinématographe!

Il ne lui manque que la parole!

D'emblée le nouveau média obtient un extraordinaire succès. Cependant il lui faudra plus de 30 ans pour que, devenu plus simplement le « cinéma », il parvienne à être « sonore », le 6 août 1926, avec le court-métrage « Don Juan », puis enfin « parlant » (et surtout chantant... et sur quelques séquences seulement!) le 27 octobre 1927, avec la sortie du film « The Jazz singer » d'Alan Crosland, dont les spectateurs purent à la fois voir et entendre le chanteur vedette de Broadway, Al Jolson, nasiller: « *You ain't heard nothin'yet!* »

Mais n'anticipons pas et retrouvons le « théâtre cinématographique » à ses débuts. À la vérité, il ne fut jamais véritablement muet: durant les séances, un « bonimenteur » était prévu pour commenter les images qui défilaient. C'était l'ancêtre de la « voix off »! Au Japon, ce bonimenteur, appelé « benshi », lisait même les dialogues, en interprétant seul tous les personnages!

Très vite un pianiste, puis même tout un orchestre, accompagnèrent le film. Certes cette illustration sonore était souvent qualitativement très sommaire: on jouait une gamme ascendante, par exemple, lorsqu'un acteur montait un escalier et descendante dans l'autre sens! Mais quantitativement, ces musiciens n'arrêtaient pas une seconde, de la première à la dernière image.

Pour réussir... il faut se planter!

Cependant, dès sa sortie, l'invention des frères Lumière ne manqua pas de susciter l'intérêt de nombreux chercheurs. En 1896, le français Auguste Baron fait breveter un appareil enregistrant et reproduisant les images animées noir et blanc, en même temps que les sons correspondants. En 1899, il dépose un nouveau brevet, où les images sont en couleurs : Le « Cinématorama parlant ». Des rouleaux de cire de phonographe, donc de durée très limitée, sont synchronisés avec de petits bouts de films de durée égale. C'est un échec. Échec encore, lors de l'Exposition universelle de 1900, pour le « Théâtre phono-cinéma » d'Henri Lioret et Clément-Maurice Gratioulet, ainsi que pour les expériences de « Phonorama », à l'Olympia, de Ferdinand Zecca et Charles Pathé, où les spectateurs suivaient le film avec un genre de téléphone à la main. Tous se heurtèrent à de gros problèmes d'amplification et aucun ne parvint à une synchronisation acceptable.

Par contre, au cours de cette même Exposition universelle, Léon Gaumont obtint un vif succès en présentant, après 6 ans de travaux, son « Chronophone ». Il le perfectionna encore pendant 2 ans, avant de le soumettre enfin, en 1902, à l'Académie des Sciences. Mais le coût de l'installation et toujours l'impossibilité d'amplifier le son, le contraignirent à abandonner.

Nous avons les moyens de vous faire parler

Le réalisateur Marcel L'Herbier inventa un système de miroir, reflétant le film à côté de la partition composée

pour lui, pour tenter de coordonner les deux. Son procédé sera repris, en 1927, pour le dessin animé *Félix le chat*. Il est à l'origine des « bandes rythmo », utilisées, de nos jours, pour la postsynchronisation, dans tous les auditoriums.

En 1919, 3 ingénieurs allemands, Hans Vogt, Joe Engl et Joseph Massolle, ont une idée révolutionnaire : renoncer au phonographe et inscrire le son en marge de la pellicule. Une cellule photoélectrique transformera les ondes sonores en ondes lumineuses, de densité variable, qui seront cinématographiées sur la bordure du film. Ainsi sera résolu le problème de la synchronisation. Ce procédé dit « Tri Ergon », sera possible en 1922, grâce aux apports de la lampe triode, mise au point par le docteur Lee De Forest pour la Western Electric, et au développement de l'ampli à tube. Le son optique était né ! En 1926, Théodore Case et Earl I. Sponable, présenteront une version du système à la Fox Film Corporation, qui l'exploitera sous le nom de

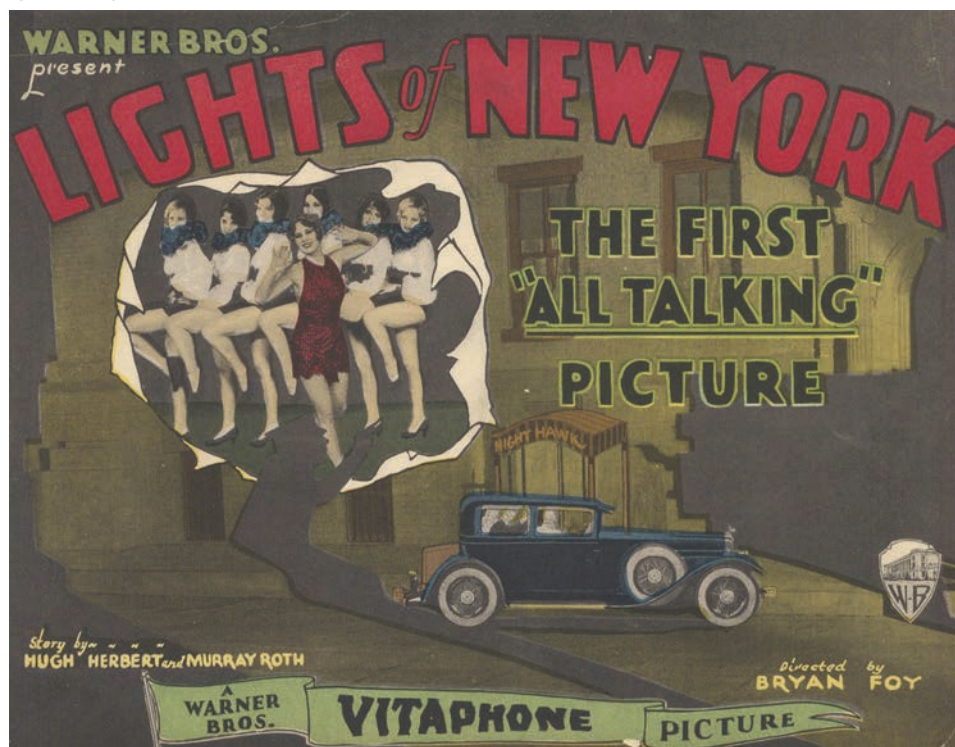


17 septembre 1922, au cinéma Alhambra de Berlin projection sonore du système Tri Ergon

*Movietone* pour des films d'actualités, notamment le décollage vers Paris de Charles Lindbergh, en mai 1927, quelques mois avant la sortie de *The Jazz Singer*. Le premier film entièrement sonorisé sera *Steamboat Willie*, de Walt Disney, en 1928, et enfin la première œuvre entièrement parlante sera *Lights of New York*, de Bryan Foy.

Et voilà pourquoi votre fille n'est plus muette ! Dites, elle n'est pas jolie mon histoire ? Alors la suite dans 3 mois... Si vous êtes sages !

Papy ROBERT



*Lights of New York* Le premier film réellement parlant

## Filmer en milieu sensible , décryptage (3)

par Marie Cipriani et Anne Toussaint

Il est un moment attendu pour un réalisateur celui du rendez-vous avec le public. Après avoir finalisé son film, il le soumet au regard attentif des spectateurs pour un partage d'expérience réciproque quelques fois. C'est une opportunité pour lui de pouvoir mesurer le degré de sensibilité du tiers à son propos.

Nous proposons ici quelques remarques après la projection des deux films sur le thème de la prison : *Concertina* (Marie Cipriani) et *À la limite ... trace*, (Anne Toussaint et Kamel Régala nos invités). Ces derniers, mettent un point d'honneur à développer leurs méthodes de travail particulières par la réalisation de making of aidant à la compréhension d'une genèse du documentaire en préparation. Ainsi sont-ils invités à la Fémis pour en discuter. Ils nous ont fait l'honneur de débattre avec le Club Audiovisuel de Paris lors d'une soirée thématique.

Les documents présentés sont apparus d'emblée comme une performance dans un milieu à forte contrainte (anonymat des personnes imposé, circulation réduite et réglementée, discrétion absolue afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement, espace appréhendable réduit). Même si la structure des lieux est assez familière à l'observateur au regard des quelques documentaires et fictions sur le sujet, ce sont les aspects « impressionnistes » qui ont prévalu à la



Les images de la contrainte ont une symbolique qui se décrypte

mise en œuvre du documentaire. Parler autrement de ce milieu a été le maître-mot de ce type d'investigation.

Le public a pu interroger les réalisateurs sur l'incontournable question de la fabrication des images suivie d'une demande sur la technique employée. Le débat a porté bien sûr sur la mise en scène d'un film difficile à réaliser par des personnes non initiées certes, mais déjà conditionnées, comme nous tous aujourd'hui par la forte présence des images dans l'espace public.

### Une approche par l'image et le son

Dans la salle, la qualité des prises de vues a été remarquée. Kamel Régala expliquait alors qu'ils

avaient donné une caméra à des gens qui n'avaient jamais envisagé de filmer auparavant. Ce n'est pas une question de technique mais de **construction mentale**. « *Du coup, il y a quelque chose qui sort qu'on ne peut pas capter, même si on est très bon techniquement* ». C'est dire combien la technique n'est rien si on ne sait pas « raconter ». Il reconnaît que dans la situation décrite, il y a eu une formation et beaucoup de tournages avant le montage. L'arrivée au montage a permis de constater qu'il fallait reprendre quelques scènes, quelques plans. Une partie s'est faite en même temps que le montage. « *Le montage leur a permis de voir autrement la façon de cadrer, de travailler le cadre et la lumière, ce qui a été bénéfique pour eux* ».

## L'image et le son comme instrument

Ainsi l'image de la contrainte se perçoit par l'imagination. Une spectatrice évoque les portes, « *les quelques portes que nous voyons sont fermées et on n'imagine celles qui sont derrière qui ne s'ouvrent jamais. Par ailleurs la seule personne que l'on voit de profil, on imagine encore que par derrière c'est fermé. Il n'y a pas de possibilité d'aller ailleurs, même chose pour la personne qui est couchée, que l'on voit peu, l'esprit s'évade mais on a l'impression qu'elle est limitée, c'est très fort, j'ai trouvé l'enfermement très présent* ».

Les images ont une symbolique qui se décrypte. Un second spectateur ressent lui aussi l'enfermement à l'occasion de scènes pourtant banales. « *J'ai ressenti cet épouvantable enfermement. Il faut rappeler des choses très nettes sur le plan de la symbolique tout d'abord ce qui frappe c'est la propreté, l'ordre par la propreté, cette blancheur qui se répète tout au long du film qui rappelle la rédemption. Quant à la machine à laver, ce n'est pas rien la machine à laver, c'est la circularité, c'est l'enfermement, le côté répétitif, ce temps qui n'arrive pas à s'épuiser. On est bien dans toutes les dimensions de l'enfermement, cette cellule toute petite, ces plans fixes sur ces quelques centimètres carrés, sur ces petits bouts de tables. Un très bon ressenti, ce qui est le plus difficile dans la prison c'est de restituer l'atmosphère.*

La notion du temps qui s'écoule étant abordée par l'usage du quoti-

dien, dans la salle quelqu'un s'étonnait de découvrir dans ce film des images qui ne semblaient pas propres à l'univers carcéral. « *Je suis surpris par ce film dans la mesure où on n'a pas l'impression que les gens qui vivent dans cette prison ont subi l'enfermement. À la limite on aurait pu prendre des vues dans une laverie automatique avec les mouvements répétitifs. Cela m'a fait drôle de ne pas ressentir cette pression de l'enfermement sur ces gens qui pour des raisons x ou y, que nous n'avons pas à étudier ce soir, n'ont pas fait ressentir qu'ils étaient prisonniers, qu'ils ne pouvaient pas communiquer avec l'extérieur. Ce qui est ressenti au maximum c'est la lenteur, le temps qui s'écoule lentement avec des gestes.*

Le réalisateur répond alors « *Comment raconter quelque chose dans un présent qui s'étale plutôt qu'il n'avance, alors que le présent par nature est quelque chose de successif et donc c'est cette relation entre succession et simultanéité qui m'a guidé dans la fabrication du film* ».

Kamel Régala interpelle le public par cette question: « *Qu'est-ce que ça veut dire être dedans ? En effet, comment montrer l'intérieur presque comme un extérieur et le souci de ce film était de ne pas tomber dans un manichéisme extérieur/intérieur, mais d'aborder une question que je sentais venir. Le son est un questionnement sur l'enfermement. Le postulat est de filmer une vie qui est normale et qui ressemble à la vie extérieure. L'idée était que nous sommes enfermés mais comme tout le monde on lave son linge, on fait sa toilette, sa vaisselle. Même si on reste 25 ans, on reste des humains*

*comme les autres avec le souci de manger, de travailler...*

*Cette idée déplace la question extérieur/intérieur. Celle du dedans n'est pas seulement dans la prison, mais dans ses pensées. Être complètement dedans c'est inaccessible, c'est quelque chose qui ouvre sur un dehors possible. Le dehors n'est pas l'extérieur mais il est posé comme une question. C'est ce qu'on va devenir, c'est qu'est-ce qu'on peut faire ?*

*Pendant le montage, c'était problématiser le dehors et d'inscrire le visuel et le sonore dans un dedans assez profond puisque c'est le dedans des personnes.*

*Le travail sonore était important. Construire l'espace mental dans lequel se trouvent ces personnes, même si les personnages sont ténus, ne sont pas fabriqués avec de la description ou de la psychologie, ils sont fabriqués par des blocs de sensations et sont fabriqués avec cette sorte de musicalité sonore ».*

Le débat a permis de mettre en valeur cette dimension qui nous occupe sur l'utilisation du son et de l'image pour rendre compte d'un sentiment, d'une perception. Que ce soit l'image de la contrainte, le plan symbolique de l'image, la notion du temps qui s'écoule, la problématique du dedans, toutes ces notions ont eu un impact sur le public. Les réactions ont démontré que le sentiment d'incarcéralité (osons le néologisme) a été perçu dans sa complexité. Fasse que ces questionnements nous conduisent à plus de recherche dans la mise en œuvre de nos productions.

## Les vidéastes de la FFCV à l'honneur

Les films des vidéastes de la FFCV, primés dans les concours régionaux et nationaux raflent les prix dans différents festivals. C'est dire l'importance de nos concours qui permettent de mettre en avant des films pouvant participer avec succès dans des festivals nationaux et internationaux.. Félicitations aux lauréats.

19<sup>e</sup> Francilien

1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011

Francilien d'Or: *Un jour comme les autres* de Joël Sentenac

Francilien d'Argent: *Lin Dang* de Philip Malca

Francilien de Bronze: *En chair et en os* de Philippe Segal

Prix de la ville de Verrières: *Rufus chien de chasse* de Bernard Dublique

Coupe du Conseil Général: *L'île aux machines* d'Albert Bouchoucha

15<sup>e</sup> Festival de Seyssins

15 octobre 2011

Catégorie documentaire

1<sup>er</sup> prix *Les gens d'en haut* de Bernard Seillé

2<sup>e</sup> prix *Rwandais je vous aime* de Josette Bardy

3<sup>e</sup> prix *Dernière étape sur le chemin de Compostelle* de Maurice Boury

Festival de Salies de Béarn

29 et 30 octobre 2011

Films nominés pour les prix :

*De fer et de feu* de Bernard Tournois  
*Quand passent les palombes* de Joël Sentenac

*Anna* de Jean-Pierre Seillé

*Enfants de cristal* de Jean Lebastard

*Marie-Madeleine Togo* de Louis et

Marie-Hélène Pireyre

*L'emprise du qât* de Jean-Pierre Hué

Prix des Territoires pyrénéens: *Anna* de Bernard Seillé

Prix des autres territoires: *Enfants de cristal* de Jean Lebastard

Caméra d'or: *L'emprise du qât* de Jean-Pierre Hué



Claude Serres-Cousine, maire de Salies de Béarn, remet le prix de la caméra d'or à Jean-Pierre Hué pour son film *L'emprise du qât*

Sélection directe pour le festival de Cabestany: *Quand passent les palombes* de Joël Sentenac

Concours International du Meilleur Enregistrement Sonore et Vidéo (CIMES)

qui s'est tenu à Berne (Suisse), dans les studios de la SSR Société Suisse de Radiotélévision du 27 au 30 octobre 2011

La sélection française présentée par Dominique Calace de Ferluc sur la base d'un choix éditorial opéré à partir des 71<sup>e</sup> Rencontres nationales de la FFCV la France a obtenu trois premiers prix et deux deuxième prix :

Le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie reportages et interviews avec :

*De l'or pour les Bouddhas* de Guy Arnod

Le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie films expérimentaux avec :

*Humberstone* de Charles Géraud

Dans la catégorie Scènes et sketches :

- Le 1<sup>er</sup> prix avec *Rufus, chien de chasse* de Bernard DUBLIQUE  
- le 2<sup>e</sup> prix avec *Ticket gagnant* d'Aurélien Meunier

Dans la catégorie « le thème de l'année » qui était axé sur le rire :

- Le 2<sup>e</sup> prix avec *Eh Oh Eh Oh* de Bernard DUBLIQUE

Lors de son Congrès annuel 2011, qui s'est déroulé après les travaux du Jury, la Fédération Internationale des chasseurs de sons et d'images (FICS) a demandé à Dominique Calace de Ferluc, Président de la Fédération Française des Chasseurs de Sons et d'Images, de présenter dès 2012, en plus de la sélection vidéo, des enregistrements audio (radio) et multimédia.

Fédération française des chasseurs de sons d'images

27 - 29, Avenue de Flandre - 75 019 PARIS

tvimageson@gmail.



## 74<sup>e</sup> Congrès de l'UNICA à RUSE (Roussé) BULGARIE

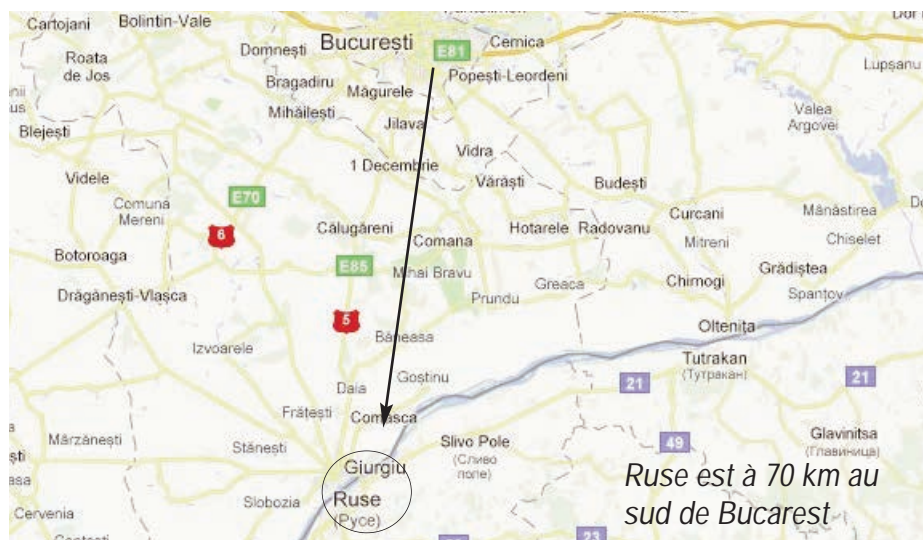
Le lieu: Ruse (prononcer Roussé) se trouve sur la rive droite du Danube à 70 km de Bucarest, la capitale de Roumanie. Pour venir à Ruse, il faut prendre un avion jusqu'à Bucarest et de là prendre un autobus réservé à l'Unica. Les projections se dérouleront au théâtre municipal en plein centre ville, qui est au demeurant, celle qui est considérée comme la plus belle de Bulgarie. Ruse, où eut lieu la première projection de cinéma en 1897, est le centre du cinéma alternatif présidé par Vladimir ILIEV.

Les dates: du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2012

L'enregistrement des congressistes a lieu le 25 août de 9 heures à 19 heures au théâtre.

### Horaires d'avion

Sur [www.bravofly.fr](http://www.bravofly.fr), on peut réserver à l'avance son billet et bénéficier de tarifs attractifs. Ainsi, au départ de Paris CDG, sur vol Air France/KLM, on peut partir à 12h25 à destination de Bucarest Otopeni International, arrivée à 16h15. Pour le retour, 2 septembre, départ de Bucarest Otopeni à 13h55 et arrivée à Paris CDG à 19 heures. Le prix du billet aller-retour est de 195 € taxes d'aéroports incluses.



Le théâtre de Ruse, en centre ville, sur la Place de la Liberté  
Ci-dessous, vue nocturne du théâtre. Cliché : Nedko



## PASSER SUR LE TAPIS ROUGE

Tous les festivals de cinéma du monde ont une vieille tradition - le tapis rouge. Les étoiles y arrivent couvertes de bijoux avec les diamants les plus chers, souvent ressemblant aux arbres de Noël, et avec leurs robes dernière mode, dans lesquelles elles se sentent mal à l'aise. Les reportages de ces événements au cours des années représentent une encyclopédie de la vanité humaine et de grandeur. Tout cela fait partie du mercantilisme du cinéma.

Les films amateurs ne sont pas à vendre. On les fait un présent aux spectateurs. C'est peut être pour cette raison que le bruit et les feux d'artifice y manquent. Mais un peu d'action au sujet du film amateur ne fera de mal à personne - au contraire, de cette manière on le rendra plus connu.

Ainsi, le 74<sup>ème</sup> Festival de l'UNICA débutera à Rousse par une procession solennelle qui se terminera sur le tapis rouge devant les paparazzis. Ne prenez pas la vie trop au sérieux. Amusez-vous.

Tous les participants seront le 25 août 2012 à 19 h à l'extrémité orientale de la zone piétonne centrale. La Fanfare de la ville de Roussée et de pom-pom girls seront en tête du défilé. Un assistant volontaire en tête de chaque délégation nationale portera une plaquette avec le nom de son pays.

Il est souhaitable qu'au moins un ou plusieurs des participants soient habillés en vêtements traditionnels nationaux ou bien qu'ils portent des éléments du costume traditionnel de son pays. Il vous est recommandé de porter de petits drapeaux nationaux ou bien de grandes bannières /si vous n'aviez pas de problème avec le transport/.

On doit défiler environ 300 mètres avant d'arriver au Centre du Festival.

Les groupes participants seront classés pour le défilé par ordre alphabétique suivant leur nom officiel des pays.

Ils vont entrer dans la salle de projection dans la même séquence.

Bien sûr, les photos sur le tapis rouge sont obligatoires. Et l'acclamation de chaque bonne idée, de même.

Soyez assurés qu'il y aura de bonnes idées, parce que les cinéastes ont toujours plein d'idées!



Si le cœur vous en dit, il vous est conseillé d'adopter le costume de Super Dupont : béret, tricot « marcel » aux armes SD, cape, caleçon long en Damart, charentaises, ceinture tricolore fermée par une épingle de nourrice géante, drapau et coq (vrai ou factice). À défaut, vous pouvez brandir une boîte de camembert à l'effigie de Super Dupont et l'offrir pour dégusta-



Extraits de la plaquette officielle: le passage du tapis rouge et le programme détaillé

## Hébergement à Ruse

Lors de votre réservation hôtelière, à faire le plus tôt possible, il vous faut signaler que vous venez pour l'UNICA, vous bénéficierez de conditions particulières

Hôtel Danube Plaza 4 place Svoboda PO 351 7000 PYCE/RUSE BG

Tél. : 00359 82 822 950 courriel : hotel@danubepalaza.com

site web : www.danubepalaza.com ch. simple : 65 levas ch. double : 62 levas luxe : 112 levas

Hôtel Riga 22 Boulevard Pridunavski 7000 PYCE/RUSE BG

Tél. : 00359 82 822 042 courriel : office@hotel-riga.com ch simple : 60 levas

ch double : 80 levas luxe : 140 levas

Hôtel Best Western Bistra et Galina 8 rue Khan Asparuh 7000

PYCE/RUSE BG

Tél. : 00359 82 823 344 courriel : info@bghotel.bg site web : www.bghotelbg

ch simple : 98 : levas ch double : 126 levas luxe : 145 levas

Hôtel Anna Place 4 rue Knyazheska 7000 PYCE/RUSE BG

Tél. : 00359 82 825 533 courriel : hotel@annapalace.com site web :

www.annapalace.com

ch simple : 90 levas ch double : 120 levas

## 74 CONGRES et FESTIVAL DE L'UNICA 2012



### Samedi 25 août 2012

9h 00

19h 00 Enregistrement des participants

19h 00 Début du défilé, passage sur le tapis rouge, Cérémonie d'ouverture

21h 00 Banquet d'ouverture

### Dimanche 26 août 2012

9h 00 Projection des programmes nationaux /3/

12h 00 Discussions

13h 00 Déjeuner

14h 30 Projection des programmes nationaux /3/

17h 30 Discussions

19h 00 Dîner

20h 30 Projection des programmes nationaux /2/

22h 30 Discussions

### Lundi 27 août 2012

9h 00 Projection des programmes nationaux /3/

12h 00 Discussions

13h 00 Déjeuner

14h 30 Projection des programmes nationaux /2/

16h 30 Discussions

17h 30 Croisière sur le Danube et dîner /bal/

### Mardi 28 août 2012

9h 00 Projection des programmes nationaux /3/

12h 00 Discussions

13h 00 Déjeuner

14h 30 Projection des programmes nationaux /3/

17h 30 Discussions

19h 00 Dîner

20h 30 Projection des programmes nationaux /2/

22h 30 Discussions

### Mercredi 29 août 2012

9h 00 Assemblée générale de l'UNICA

12h 00 Déjeuner

14h 00 Projection des programmes nationaux /3/

17h 00 Discussions

18h 00 Dîner

19h 30 Projection des programmes nationaux /3/

22h 30 Discussions

### Jeudi 30 août 2012

9h 00 Projection des programmes nationaux /3/

12h 00 Discussions

13h 00 Déjeuner

14h 30 Projection des programmes nationaux /3/

17h 30 Discussions

18h 00 Dîner

20h 00 World Minute Movie Cup

### Vendredi 31 août 2012

9h 00 Projection des programmes nationaux /3/

12h 00 Discussions

13h 00 Déjeuner

14h 30 Projection des programmes nationaux /2/

16h 30 Discussions

17h 30 Excursion et dîner/

### Samedi 1 septembre 2012

9h 00 Délibération publique du Jury

13h 00 Déjeuner

15h 00 Amis de l'UNICA

18h 00 Remise des prix et cérémonie de clôture

20h 00 Banquet de clôture

## Modalités pratiques pour se rendre de Bucarest à Ruse

Si vous arrivez le 24 ou le 25 août, il faut prévenir de votre date et heure d'arrivée par courriel à l'adresse suivante : [transruse@abv.bg](mailto:transruse@abv.bg) ou bien par la poste  
 Transruse 7000 RUSE/PYCE BG 365  
 Vous recevrez en retour un message ou un courrier qui confirmera votre réservation. Le

prix du billet est d'environ 15 €. Le même service est proposé pour le retour le 2 septembre.

Un représentant de l'UNICA sera présent à l'aéroport pour l'accueil et l'accompagnement en autocar.

Si vous arrivez un autre jour, il est possible de prendre un taxi à Bucarest : le prix de la course est de l'ordre de 45 €.

La Roumanie et la Bulgarie faisant partie de l'Union européenne, il n'est donc pas nécessaire, en venant de France, d'avoir un passe-

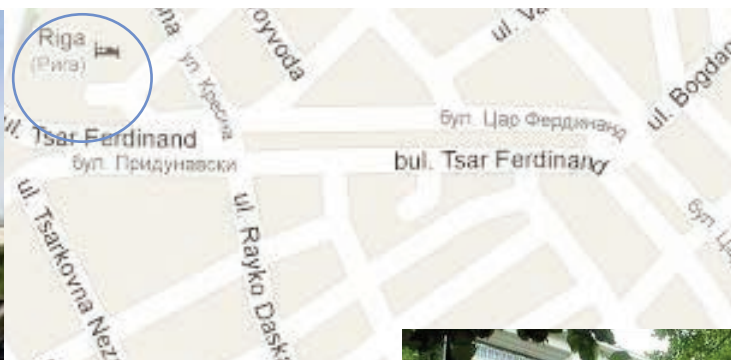
port avec un visa.

## Conversion Leva, Euro

Au 1<sup>er</sup> novembre 2011  
 1 leva = 0,50 €

## Site web de l'UNICA 2012

[www.unica2012.com](http://www.unica2012.com)  
 courriel : [organiser@unica2012.com](mailto:organiser@unica2012.com)



*Les hôtels recommandés par l'organisation de l'Unica sont indiqués par un cercle bleu en trait plein. Il y en a d'autres en cercles pointillés*



# Dynamiser un reportage (exemple: un défilé)

## 1. Prise de vue

Contrairement à un documentaire, un reportage est une réalité filmée sur le vif. Il faut déjà prévoir, dès le tournage du reportage, comment le film sera monté, car il sera difficile ou impossible de tourner d'autres plans, l'événement passé. Tourner un reportage, c'est filmer « en aveugle ». L'étape d'écriture, avant le montage, permettra de conter une histoire afin que le film ne soit pas soporifique.

### Repérer les lieux avant l'événement

Il est souhaitable de prévoir un repérage des lieux avant l'événement, pour déterminer certains points de tournage : les positions de la ou des caméras, les horaires de passage du défilé, l'orientation du soleil, le déplacement du ou des opérateurs aux endroits prévus, etc. Pour faciliter les prises de vues, il est judicieux de contacter les organisateurs et peut-être prévoir de les interviewer au cours de l'événement.

### Ne pas rester statique

Ceci demande au réalisateur un travail physique important. Il faut être toujours là où il faut, afin d'enregistrer l'action, qui donnera le plus de vie au reportage. Il faut anticiper l'événement. Pour le film « 25 août », j'ai filmé seul les défilés dans les rues de Paris (image A). Pendant toute la journée de l'événement, j'ai beaucoup bougé entre les colonnes des deux défilés, distantes de plusieurs kilomètres entre elles, une colonne française et une colonne américaine.



Si l'événement le permet, filmer à l'intérieur du défilé donnera plus de mouvement et permettra d'être au cœur de l'action. Pour un reportage sur la « Gay-pride », j'ai pu filmer au milieu de la rue, les personnes s'avançaient vers moi, puis s'écartaient de chaque côté. Filmer en tra-

velling arrière, permet aussi d'être au cœur de l'action (image B).

### Multiplier les angles de prises de vues

Pour un même sujet, prévoir de filmer ce sujet sous différents angles, avec



des valeurs de champ différentes (gros plans, plans rapprochés, plans d'ensemble). Ceci permettra de faciliter les raccords à l'étape de montage. Ne pas hésiter à filmer sous des angles originaux, ras du sol ou contre-plongée, en plongée, etc. Dans le film « Techno Parade » j'avais filmé une personne accroupie qui bougeait au rythme de la musique (image C).

### Filmer des gros plans

Le dynamisme du film sera augmenté si l'on filme des gros plans d'un sujet. Cela peut être les doigts d'un musicien sur son instrument, un regard d'une personne.

### Prévoir des plans de coupe

Au cours d'un montage, il manque souvent des plans hors sujet ou plans de coupe. Il ne faut pas oublier d'enregistrer des plans généraux de la foule, des gros plans de visages, des spectateurs aux fenêtres, etc., qui serviront de plans de coupe pour lier deux actions.

### Interviewer des spectateurs

On peut faire vivre le défilé par un ou plusieurs spectateurs, par interviews, ou par seulement leurs commentaires. La caméra les montrera, en vivant l'événement. Des complices, amis, famille, pourront se prêter au

jeu, même avec des interviews simulées. On peut aussi se servir de ces complices comme acteurs pour un plan.

## 2. Prise de son

Au moment du tournage (image) d'un reportage, il ne faut pas oublier la prise de son. Elle est aussi importante que la prise de vue, car elle est son complément pour soutenir les images.

Il est souvent difficile pour une seule personne de filmer et enregistrer le son. Il sera plus aisé qu'une seconde personne, ait le rôle de preneur de son, pour libérer le cameraman de cette fonction.

### Quelques avis

#### Doublage prise de son

Étant souvent seul pour enregistrer l'image et le son, lors d'un défilé ou d'une parade, j'enregistre en supplément du son de chaque prise de la caméra, le son continu de toute la manifestation. J'utilise un enregistreur numérique placé souvent autour du cou avec un micro-cravate. Cette bande sonore complémentaire permettra de combler les manques de sons non enregistrés à la prise de

vue (entre deux plans par exemple), et d'avoir une continuité dans le son pour les plans de coupe (image A). Avant tout tournage, pour faciliter la synchronisation des images et du son de l'enregistreur numérique au cours de l'étape du montage, j'ajuste les horloges de la caméra et de l'enregistreur numérique. Le Time code de la caméra, facilitera la recherche de la prise de son sur l'enregistreur numérique.



### Le vent

Le problème du vent est celui qui donne le plus de soucis au moment de l'élaboration de la bande-son, surtout lors d'une interview pendant le défilé. La solution pour supprimer ou atténuer ce problème et la plus performante est la bonnette anti-vent (image B). J'évite de filmer avec le vent de face ou de travers. Le vent venant vers l'arrière de la caméra ne sera d'aucune gêne.



### Interview d'une personne

Une interview d'une personne dans le vif de l'action donnera un dynamisme supplémentaire au défilé. Cette



personne peut expliquer, en voix off ou à l'écran, un événement particulier qui se passe ou s'est passé dans la parade. Il faudra prévoir alors un microphone supplémentaire pour que le bruit de la parade ne vienne pas occulter les paroles de personne interviewée. Pour cela j'utilise un micro à main directionnel (image C). Les interviews en direct pendant le reportage, permettront de remplacer un commentaire pendant l'étape de montage, et dynamiseront le film reportage ou du défilé.

### 3. Montage

Après avoir filmé un reportage, un défilé dans ce cas présent, on se retrouve face à un nombre important de rushes qu'il faudra monter pour créer un film. L'étape qui précède le montage est l'écriture du film.

#### Écrire une histoire

Pour raconter une histoire il faut d'abord en définir le thème, c'est le « fil rouge » ou fil conducteur de l'histoire. Celui-ci peut être déjà refléchi lors de la prise de vue du reportage. Pendant le montage du film j'essaie de ne pas m'éloigner de ce fil rouge. Cette étape d'écriture de l'histoire est très importante, car elle permettra ou non de maintenir le spectateur en haleine et d'éviter de créer un film soporifique. L'élaboration de ce type de film est proche du film de fiction, à part que pour le reportage, le scénario est souvent écrit après le

tournage. Il est possible de rajouter un peu de fiction, la scène n'en sera que plus attractive.

**Écrire un commentaire** Le commentaire si besoin est, doit rehausser les images, mais il faut éviter de décrire ce que les images montrent. Le commentaire d'un reportage va décrire l'histoire, pas faire un doublon des images.

#### Ajouter une autre dimension au reportage

On peut ajouter des éléments historiques ou géographiques pour appuyer une phrase du commentaire. Un fait humoristique ajoutera une attention particulière des spectateurs à la scène projetée.

#### Faire un film de courte durée

Il est illusoire de montrer tout un défilé. Seules les scènes s'insinuant dans l'histoire seront sélectionnées. Le film « 25 août » a une durée de 9 minutes 30 secondes dans sa 6e version, avec plus d'une heure de rushes tournées.

#### Faire un montage dynamique

Le montage va permettre de supprimer les plans redondants. Après le choix de plans, suite à une analyse critique de chaque rush, ceux-ci seront installés sur la ligne de temps du logiciel de montage (timeline), en petites scènes. Il faudra faire un montage en « cut » très « serré », c'est-à-dire des scènes courtes, des plans très courts (quelques secondes) et jouer avec les différents angles de prises de vues d'une même action. Il faut donner au spectateur, l'impression d'être dans l'action, d'être dans le défilé.

#### Témoignages

Pour des raisons de compréhension, il est possible de rajouter des témoi-

gnages. Ceux-ci peuvent être des interviews, ou des documents complémentaires. Dans le film « 25 août » j'ai ajouté, suite à une remarque d'un ami ne connaissant pas Paris, une carte en transparence, pour montrer les endroits de Paris correspondants au commentaire.



#### Entrée en matière du film

En général, il faut construire un film avec une entrée, un corps et une fin. Mais souvent, je « zappe » l'entrée, c'est-à-dire la partie « mise en route » du spectateur, car je préfère que le spectateur entre directement dans le vif du sujet. Il ne faut pas oublier que la première impression du spectateur est souvent la bonne, surtout si elle est mauvaise !

*Remerciement à Damien Lescot (RVB, Rueil Vidéo Bravo) pour sa collaboration à l'élaboration cet article.*

Serge GASTINEAU  
(<http://soizic.pagesperso-orange.fr/index.html>)

## Soirée courts-métrages normands à Tandem

« Faire découvrir au public une autre forme de cinéma. » Après un premier essai réussi l'année précédente, l'association Focus poursuit son objectif en invitant les amoureux du 7<sup>e</sup> art à une projection de courts-métrages normands, samedi 1<sup>er</sup> octobre, au centre d'animation Tandem. À cette occasion, les clubs « Aclacc » de Saint-Lô et « Cinéma 27 » d'Évreux ont été invités à présenter une partie de leurs réalisations.

« C'est la première fois que des clubs normands se retrouvent pour une projection publique, ce qui permet de partager des points de vue et de tisser des liens entre réalisateurs. Ces films sont le reflet du travail de personnes venant de divers horizons et ayant une imagination débordante faisant de leurs créations des œuvres à part entière », explique Marc Renault, président de Focus.

Films de fictions, documentaires, films minutes... seront au programme de cette soirée. Entre les différentes projections, les réalisateurs viendront



Florent Zeimir, Philippe Levadé et Marc Renault, trois amoureux du cinéma à l'origine de cette soirée courts-métrages.

parler et échanger avec le public autour de leurs réalisations. Tarif : 5 €. Renseignements au 06 86 45 70 23/www.focuscaen.fr

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, à 20 h 30.

## Une première pour les clubs normands

À l'initiative du club Focus de Caen, une soirée de courts métrages produits par Focus de Caen, Cinéma 27 d'Évreux et l'ACLACC de St Lô, s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2011 au Centre d'animation Tandem de Caen. 17 films étaient présentés au court de cette soirée qui a rencontré un large public. En 2012, Focus se propose de filmer des lieux insolites de Normandie. Marc Renault, président de Focus, souhaite montrer dans les films des choses que les gens ne remarquent pas.

## Conversion vidéo

Avec l'emploi grandissant de lecteurs multimédia dans les concours régionaux de la FFCV, des fichiers de toute nature parviennent aux organisateurs malgré des recommandations qui ne sont pas toujours suivies faute d'avoir été bien comprises. D'aucuns confondent encore la gravure de données sur un DVD (photos, textes, vidéo, tableaux etc.) comme sur un disque dur avec la gravure d'un DVD classique à partir d'une vidéo. Les organisateurs de concours ont donc intérêt à disposer d'un bon logiciel de conversion. L'excellent *Xilisoft Video Converter Ultimate 6.6* est devenu depuis peu *Im Too Video Converter 6.7*. Le programme peut-être paramétré de façon très précise afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Si l'on désire normaliser en haute définition tous les fichiers vidéo du disque dur multimédia, on aura intérêt à faire quelques tests préalables car, selon les appareils utilisés, les performances peuvent légèrement varier.

Une gamme de 12 fichiers vidéo en haute définition sur le convertisseur *Im Too*.



## Il y a de quoi dauber Adobe

Un de nos amis signale à Adobe un bug dans *Premiere elements 8*.

Voici la réponse qu'il a reçue :

*Cher Monsieur X,*

*Merci d'avoir contacté le Service Technique Adobe. Je vous contacte au sujet du problème de titre dans Premiere Elements 8. Comme précisé lors de notre conversation téléphonique, le bug est connu dans les versions 8 et 9. Je vous recommande donc de tester la version d'évaluation de Premiere Elements 10 [http://www.adobe.com/cfusion/tdrc/index.cfm?product=premiere\\_elements&loc=fr\\_fr](http://www.adobe.com/cfusion/tdrc/index.cfm?product=premiere_elements&loc=fr_fr)*

*Bien à vous, Service Technique Adobe*

Cette réponse appelle plusieurs remarques

1. Tout d'abord Adobe sait qu'il y a un bug dans la version 8. Il ne fait aucune mise à jour dans les différentes versions 8.
  2. La version 9 sort. Le bug n'est toujours pas corrigé. Ce n'est vraiment pas correct puisqu'Adobe sait depuis la version 8 qu'il y a un bug.
  3. On conseille de « tester » la version d'évaluation 10. Ce qui veut dire en clair, que le service technique ne sait toujours pas si le bug a effectivement été corrigé.
  4. Si le bug est effectivement corrigé, l'utilisateur devra alors lâcher quelques euros supplémentaires pour acquérir la version 10. En effet, il n'est pas question d'offrir une mise à jour ou à tout le moins un correctif gratuit. L'achat d'une version 10 sera d'ailleurs disproportionné compte tenu des modifications de détail d'une version après l'autre.
  5. Rien ne prouve que dans la version 10, il n'y aura pas de nouveaux bugs. Le cas échéant, le service technique signalera qu'il faudra essayer la version 11 et ainsi de suite
- Conclusion : Adobe se permet de distribuer des versions successives « buggées » sans procéder à la moindre correction et se contente de proposer de tester une nouvelle version (en espérant un achat) sans qu'il soit en mesure de confirmer si tel ou tel bug sera effectivement corrigé. Comme dirait un certain Georges M. : « C'est un scandale ! » Enfin, last but not least, l'assistance téléphonique est gratuite jusqu'à un certain point. Ensuite, il faudra souscrire à un forfait pour bénéficier de l'assistance.

# Conseil d'administration et Assemblée générale

Bourges, théâtre Jacques Cœur 22 septembre 2011

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (extraits)

Ordre du jour

### 1° UNICA

Au Luxembourg les films de la FFCV ont remporté deux médailles d'argent, mais il y a eu un incident avec le président du jury qui trouvait que le film de Renaud Ducoing *Encore un peu de toi* était un film professionnel et n'aurait pas dû concourir. Le président fédéral a émis une protestation auprès du président de l'Unica Georges Fondeur estimant qu'un membre du jury de l'Unica est là pour apprécier les films et non remettre en cause les choix des fédérations qui les présentent.

Par ailleurs, Georges Fondeur s'interroge sur l'avenir de l'Unica qui devrait changer de formule pour se pérenniser. La FFCV apportera des réflexions à ce propos.

Prochain Unica en 2012, à Ruse en Bulgarie, puis à nouveau en Corée dans l'île de Taegu en 2013. La Slovaquie à nouveau en 2014, puis la Russie en 2015 à Saint-Petersbourg.

### 2° POINT D'INFORMATION SUR LES RENCONTRES NATIONALES ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Il a été très difficile de négocier la prise en charge du voyage en avion du président tunisien de la FTCA et qui plus est ce dernier n'a obtenu son passeport et son visa que deux jours avant les Rencontres fédérales. Un billet d'avion électronique lui a été envoyé aussitôt.

La FFCV a été reçue au CNC après de multiples relances, sans résultat concret immédiat de prime abord, mais qui a permis de déboucher sur un contact précis au ministère de la Culture qui s'est avéré fructueux pour la notoriété de la FFCV qui sera dorénavant associée à des consultations diverses.

### 3° POINT D'INFORMATION SUR L'ÉCRAN

Le président fédéral rappelle que les présidents d'ateliers et de région sont systématiquement informés par courriels de la parution de l'Écran avec un lien sur le site web et sur Facebook.

### 4° INFO SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

Le barème des cotisations pourrait être fixé à 28 € par adhérent, sachant qu'il y aura un retour escompté d'adhérents de la 2<sup>e</sup> Région, mais en contrepartie une augmentation du loyer et la suppression quasi complète des subventions.

### 5° PROJET D'UNE NOUVELLE FICHE POUR LES CONCOURS 2012

Sujets à traiter et décisions à prendre au prochain CA de janvier 2012 :

-suppression des cassettes DV et enregistrement des films sur disques durs multimédias d'où la nécessité de modifier renseignements techniques sur les films et de retenir quelques formats de fichiers.

-modification du règlement pour les concours régionaux de façon à permettre, comme pour le concours national, la possibilité d'avoir des présidents de jury qui ne soient pas obligatoirement membres de la FFCV

- sélection des films faite à la majorité au sein du jury et non plus sous la seule responsabilité du président

6° CHANGEMENT DE PRÉSIDENT DE LA 2<sup>e</sup> RÉGION

Dominique DEKONINCK remplacera officiellement Jacques CHARRENTON à la tête de l'association régionale CVR2 à compter du 22 octobre.

LA FFCV prendra contact avec Dominique pour l'envoi des fiches d'inscription dans les clubs désireux de s'affilier à la FFCV.

### 7° COMMISSION DES CONCOURS ET COMMISSION UNICA

La commission des concours 2011 est composée du président fédéral, d'Alain BOYER et de Jean-Pierre CLAVIER

(À noter : à l'issue des Rencontres, la commission a décidé de reporter à 2012 l'inscription du film *Écho* Musée de Bertin STERCKMAN)

La commission Unica 2011 est composée de Pierre PERRIER, Jules LAMBERT, Daniel PAYARD et Philippe SEVESTRE

### 8° QUESTIONS DIVERSES

Louis BRENGARTH signale l'adhésion prochaine de l'association Cinépoche de François LAURENT

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (extraits)

Les huit régions fédérales sont présentes ou représentées par 23 clubs et ateliers et compte tenu du système d'attribution des voix au prorata dégressif des effectifs, l'Assemblée générale s'exprime sur la base de 131 voix.

Le bureau de séance (bureau fédéral) est assisté de Jean-Claude Michineau, secrétaire de séance.

### 1. FFCV RAPPORT MORAL 2011

Présenté par le président Philippe SEVESTRE

Ce rapport fait suite au bilan de neuf années d'exercice du bureau fédéral présenté dans le n° 93 de l'Écran de juin 2011. Nombre de recommandations développées dans le rapport moral de 2010 sont toujours d'actualité et tout un chacun peut encore s'y référer.

#### 1° Situation générale, effectifs

Les effectifs de la FFCV, stabilisés en 2010, ont progressé d'une trentaine de membres en 2011. Cette progression est appréciable, néanmoins elle est en deçà de ce qu'on pouvait attendre en raison de la suppression de la cotisation forfaitaire par club. La

sous déclaration des effectifs réels pratiquée par certains ateliers, heureusement très minoritaires, est une pratique détestable, contraire aux statuts, qui n'est pas encore hélas éradiquée.

2° Le site web fédéral et la publication électronique de l'Écran

Le n° 91 de l'Écran de décembre 2010, dernier exemplaire imprimé a été mis en ligne sur le site afin de tester les conditions de sa consultation. À la suite d'une suggestion, pour faciliter l'accès au magazine, le site Internet a été modifié. Un onglet spécifique permet maintenant l'accès direct à l'Écran. Les numéros électroniques 92 de mars, 93 de juin, et 94 de septembre dorénavant tout en couleurs ont été mis en ligne, à chaque fois, peu avant la date du mois de parution et tous les présidents d'ateliers ont été prévenus par courriel de la parution de l'Écran. Il leur appartient de répercuter l'information auprès de leurs adhérents et de faire le nécessaire pour imprimer quelques exemplaires pour les membres ne disposant d'accès à Internet.

#### 3° Les relations extérieures de la FFCV

Signalons tout d'abord que la FFCV s'efforce de répondre avec un maximum de rapidité et de réactivité aux centaines de messages reçus tant à la permanence qu'au domicile du président.

Une délégation du bureau fédéral s'est rendue le 4 février à la Grande halle de la Villette où était organisé un forum sur la culture pour tous initié par le Cabinet du ministère de la Culture. Cela a été l'occasion de prendre quelques contacts intéressants et de dire quelques mots au nouveau président du CNC.

Le 28 février le président de la FFCV a été reçu par M. François Hurard, conseiller cinéma, du ministère de la culture. La contribution du ministère a été sollicitée pour inviter le président tunisien de la FTCA à présenter des films de sa fédération pour le programme hors compétition de Bourges. Dans le même temps la FFCV a essayé de demander un rendez-vous officiel auprès du président du CNC, et finalement après bien des contretemps et des relances, c'est Anne Cochard directrice de la création et de la diffusion qui a reçu une délégation fédérale le 27 juillet. Peu d'espoir d'obtenir, dans l'immédiat, une aide permanente du CNC mais celui-ci nous a indiqué une piste à explorer auprès du ministère de la Culture ou un nouveau rendez-vous a été pris le 7 septembre.

Du côté du département ministériel chargé de la Jeunesse, rattaché à l'Éducation nationale, malgré une visite fédérale le 23 mars pour soutenir le dossier, il a fallu déchanter puisque la subvention de 3000 € prévue pour le concours national n'a pas été renouvelée et cela a été signalé le 22 août (encore plus tard que l'an dernier) à un mois du concours



national de Bourges. La Région Centre pour la première fois depuis 2003 a supprimé la subvention de 3000 €, au motif des contraintes budgétaires. Comme la FFCV s'attendait que la subvention Jeunesse ne soit pas reconduite, elle avait sollicité, dès 2010, le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles. Cette dernière a versé en juillet 2011 une subvention de 1000 € comme elle s'y était engagée.

La FFCV a participé régulièrement aux réunions du Conseil d'administration de la COFAC et regrette que les démarches concernant le ministère de la Culture n'aient pas abouti. Dans les relations extérieures qui préjugent de nouvelles relations intérieures, il faut signaler la rencontre du président fédéral avec les présidents des ateliers de la 2<sup>e</sup> Région qui avaient quitté la FFCV en 2007. Cette réunion a eu lieu le 26 février et doit déboucher sur le retour en 2012 des ateliers de cette Région au sein de la FFCV.

#### 4° La cinémathèque

La directrice de la création du CNC a indiqué qu'elle ferait son possible auprès de sa collègue des Archives du film pour que la FFCV puisse récupérer dans un délai raisonnable une copie numérique des films argentiques déposés aux Archives du film.

L'appel pour la constitution d'une cinémathèque bis reste toujours peu entendu avec un taux d'envoi de films très faible.

#### 5° Préparation des Rencontres nationales de Bourges

Les films ont été enregistrés sur plusieurs lecteurs multimédia avec un intervalle réel de deux minutes entre chaque film. La conférence de presse du 14 septembre à Bourges a été minutieusement préparée et le communiqué de presse « festival Cœur de vidéo 2011 » a été largement diffusé.

Les chaînes de télévision BIP TV et France 3 Berry ont été contactées également.

Pour la dotation en prix, la FFCV a pris en charge le prix destiné aux jeunes réalisateurs.

#### 7° Quelques mots sur l'UNICA

La sélection française a obtenu deux médailles d'argent pour les films *Encore un peu de toi* de Renaud Ducoing et *La valise égarée* de Paul Rousset.

#### CONCLUSION

C'est la dernière fois que j'ai l'honneur de présenter au nom de la FFCV un rapport moral. Comme vous avez pu le remarquer, il est essentiellement factuel, et s'en tient aux dates de l'année écoulée, l'essentiel de l'action engagée depuis neuf ans étant exposé dans le N° 93 de L'Écran publié sur le site web fédéral.

Ce que j'ai le plus apprécié au cours de ces trois mandats, c'est la persistance d'une production notable de films, autant chaque année et même plus que l'ensemble des courts métrages officiels subventionnés par le CNC et les Régions. Signalons aussi les progrès incontestables de nos productions qu'il

s'agisse de fiction ou de documentaire. Nous n'avons pas à rougir. Mais plus encore, ce que j'ai apprécié ce sont les relations conviviales et amicales, au sein de notre bureau fédéral et de notre conseil d'administration, et à l'occasion de rencontres diverses lors de concours régionaux ou de relations personnelles directes. La FFCV n'existe que parce qu'il y a des réalisateurs et des réalisatrices et c'est leur passion qui mérite l'admiration. La FFCV n'existe aussi que parce qu'il y a des personnes qui donnent de leur temps pour animer les ateliers, pour recruter et accueillir de nouveaux membres, organiser des formations, susciter des tournages collectifs, bref parce qu'ils sont engagés au service de leur fédération. Tout en sachant que l'évolution des mœurs est lente et peut freiner les ardeurs réformatrices, j'apporterai à la nouvelle équipe fédérale, qui va se mettre en place à l'issue de cette assemblée générale, tout le soutien dont elle peut voir besoin.

Merci à vous tous.

## 2. RAPPORT FINANCIER (exercice 2010) établi par Pierre PERRIER, trésorier

### I Le compte de résultat

Pour la première fois depuis plusieurs années, le compte de résultat de la FFCV est positif (+848 €). Rappelons qu'en 2008 et 2009 la Fédération avait perdu pour chaque exercice près de 2000€. Cette amélioration est d'autant plus remarquable qu'elle s'est produite malgré une baisse des recettes de subvention de 3000 € par rapport à l'année précédente.

### A Les dépenses

1 Le total des dépenses regroupées dans la rubrique dépenses générales de fonctionnement a sensiblement diminué par rapport à l'exercice précédent (-1747 €)

Deux postes en particulier permettent d'expliquer cette amélioration :

- les déplacements et défraiements se sont réduits de 694 €,

- dans le même temps, le poste loyers a diminué de 981 € en raison d'un remboursement de trop perçu sur la caution accompagnant le contrat de location.

À l'inverse on note une augmentation de 716 € du poste fournitures administratives. Cette hausse est due pour l'essentiel aux frais d'achat des cartes d'adhérents. Afin d'alléger les coûts de fabrication, ces cartes sont achetées en une fois pour répondre au besoin de plusieurs années, ce qui pèse sur l'exercice au cours duquel cet achat est effectué.

2 Les dépenses effectuées à l'occasion des Rencontres Nationales de Bourges ont augmenté de 384 € par rapport à l'exercice précédent mais dans le même temps les recettes se sont accrues dans une plus large proportion (+1539 €) si bien que le solde de ce poste, bien que toujours négatif, est en amélioration par rapport à l'exercice précédent (-1683 € au lieu de -2838 €). Cette évolution favorable traduit à la fois le succès de la fréquentation du National et une

gestion plus rigoureuse des dépenses relatives à cette manifestation.

3 Comme depuis plusieurs années, les dépenses concernant la fabrication et la distribution de L'Écran sont très largement couvertes par les recettes grâce notamment à des frais de conception et de maquetage pris en charge par la Direction de la Fédération sans faire appel à l'aide extérieure. Rappelons que notre revue fédérale était encore distribuée au cours de l'exercice sous forme papier. Aujourd'hui elle est diffusée par internet et la modification de la structure des comptes de la Fédération consécutive à ces changements devrait améliorer de façon permanente l'équilibre du compte de résultat.

### B Les recettes

Comme on pouvait s'y attendre, les subventions se sont très fortement réduites en 2010. Elles n'ont atteint que 3000 € au lieu de 6000 € pour l'exercice précédent. Dans le contexte actuel de réduction des dépenses publiques, l'aide de l'État comme des Régions ou Départements risque encore de diminuer pour l'année prochaine voire de disparaître ultérieurement. Cette modification à venir des ressources de la FFCV a été initiée en 2010 par l'évolution du montant des cotisations versées par les adhérents et les clubs. Celles-ci ont très nettement progressé : le solde net, cotisations reçues moins reversement de la part des Régions, atteint 21555 € au lieu de 19285 € en 2009 soit un accroissement de 2270 €. La vente de DVD a également constitué une recette en net accroissement par rapport à l'année précédente : ventes nettes de 1864 € en 2010 au lieu de 1123 € en 2009. Cette augmentation montre l'intérêt croissant porté par les clubs à ces DVD proposés par la Fédération pour assurer une plus large diffusion des films primés aux Rencontres Nationales.

### C Le résultat

Compte tenu de l'évolution inquiétante des comptes de la Fédération en 2008 et 2009, on ne peut que se réjouir du résultat positif de 848 € constaté en 2010.

Comme l'analyse des recettes et des dépenses l'a montré, ce résultat a été principalement obtenu par

- une forte augmentation des rentrées de cotisations,
- une sensible réduction du déficit constaté à l'issue des Rencontres Nationales,
- une forte diminution des dépenses générales de fonctionnement,
- dans une moindre mesure l'augmentation des ventes de DVD.

Certes, toutes ces évolutions ne sont pas pérennes (en particulier la baisse des loyers a un caractère conjoncturel), mais les nouvelles dispositions prises concernant la diffusion de L'Écran devraient assurer pour les années qui viennent une amélioration de la structure des comptes de la FFCV et lui permettre de dégager les ressources qui actuellement font défaut pour mieux assurer les missions que les Régions et les clubs lui ont confiées.

## II Le bilan

L'évolution du bilan n'appelle pas de remarques particulières. Le résultat de l'exercice de 848 € est venu accroître le montant des fonds propres au passif qui sont passés de 41 348 € en 2009 à 42 197 € en 2010. Tout au plus devons-nous noter le faible niveau des immobilisations corporelles à l'actif qui, à la suite d'un amortissement de 676 €, n'atteignent plus que 563 €. Ce montant très réduit traduit l'insuffisance des équipements dont dispose la Fédération qui pour remplir convenablement ses missions devra sans doute rapidement faire des investissements, notamment dans le domaine des matériels informatiques.

## REMARQUES de Claude BERGER sur les COMPTES de la FFCV

(Comptabilité année 2010)

Les présentes remarques s'articulent sur 3 points, à savoir :

- Les dépenses,
- Les produits,
- Le résultat.

### A - Les Dépenses

1 °) Si l'ensemble des dépenses de gestion a baissé de près de 4 % passant de 59 501 € à 57 181 € en 2010, en revanche le total des « dépenses générales de fonctionnement » n'a guère évolué par rapport à l'année 2009 ; bien que certains postes aient évolué soit en plus soit en moins comme les « fournitures administratives » (+ 716 €) ou les « reversions de cotisations aux Unions Régionales » (+ 884 €) ce qui, en l'occurrence, est la conséquence de l'augmentation du poste des Cotisations (voir rubrique Recettes). On notera au passage la baisse du poste « loyers » (- 981 €) suite essentiellement à la régularisation de la caution d'un loyer ancien. Précisons que les loyers et charges locatives constituent toujours le premier poste des dépenses de fonctionnement.

Les autres postes n'appellent pas de remarques particulières si l'on souligne toutefois que les dépenses directement rattachées au Festival de Bourges n'ont augmenté que de 384 € en 2010., soit + 3 %

Rappelons que la rubrique « crédit-bail » correspond à la location de la machine à photocopier et que la participation aux frais des régions est essentiellement constituée par les remboursements de dépenses engagées lors de la participation de leurs représentants aux instances fédérales.

2°) Les dépenses relatives à la fabrication et la distribution de l'Écran sont largement couvertes par les

recettes ce qui permet de dégager un solde positif de 1 667 €. À noter cependant que l'essentiel des travaux de rédaction et de mise en page nécessaires à la sortie de ce support d'informations est assuré bénévolement par le Président Philippe Sevestre.

### B - Les Recettes

Le montant total des subventions est passé de 6 000 à 3 000 € comme annoncé lors de la dernière Assemblée Générale.

Les cotisations versées par les adhérents et les clubs ont sensiblement augmenté passant de 27 310 € à 30 564 € soit + 3 254 € par rapport à l'année précédente. Ceci est essentiellement dû à l'augmentation du montant des cotisations votée lors de la dernière Assemblée Générale.

La vente de DVD concernant les films primés à Bourges a constitué une recette en accroissement de 715 € par rapport à 2009.

Enfin on relève une nouvelle baisse des produits financiers (328 € au lieu de 454 €) ce qui traduit une stagnation de la situation financière de la FFCV et ce malgré l'apparition d'un excédent dans nos comptes de résultats.

### C - Le Résultat

Le résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 848 € qui, bien que modeste, est de nature à rassurer quant à la bonne marche de la FFCV. Ceci est particulièrement intéressant quand on remarque que cet excédent intervient après plusieurs exercices en perte.

Cette situation résulte essentiellement à la fois d'une baisse de l'ensemble de nos charges en 2010 (- 2.320 € par rapport à 2009) et à une légère augmentation de l'ensemble des recettes (+ 461 €) et ce malgré une diminution de 3 000 € des subventions.

Reste à espérer que la mise en œuvre de la nouvelle diffusion de l'Écran via internet permettra à la FFCV de poursuivre son action sachant toutefois, compte tenu de la conjoncture, que les loyers et charges locatives devraient augmenter et que l'on va vers une suppression pure et simple des subventions. La recherche de nouveaux locaux au moindre coût pour le siège de la FFCV devient désormais indispensable afin de « pérenniser » l'avenir de la FFCV

## APPROBATION DES COMPTES ET VOTE DU QUITUS

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Vote sur le quitus : Unanimité

### 3. BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

Présenté par Philippe SEVESTRE (voir document en annexe)

Le président indique que le budget prévisionnel a été établi en tenant compte de plusieurs facteurs :

- Retour estimé de 70 adhérents de la 2<sup>e</sup> Région sur l'exercice de 2012
- Réévaluation du loyer en 2012, le bail actuel expirant au 31 décembre 2011
- Absence ou presque de subventions en 2012
- Maintien de reversement au Régions de 25 % du montant des cotisations
- Recettes de cotisations basées sur un taux de 28 € par adhérent affilié à un club, les adhésions particulières (personnes morales ou individuelles) restant inchangées.

## RATIFICATION DU BARÈME 2012 DES COTISATIONS

Pour : 121

Contre : 4 au motif que la hausse de 2 € semble élevée

Abstention : 4

Vote sur le budget prévisionnel 2012 : Adopté à l'unanimité

## ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

## 4. RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de suffrages exprimés : 131 pour la liste conduite par Marie Cipriani

Contre : 0 Abstentions : 0

Le résultat proclamé, l'ensemble du Conseil d'administration se retire pour lire le nouveau bureau fédéral qui se compose comme suit :

Marie CIPRIANI, présidente

Marielle MARSAULT, vice-présidente

Norbert PELTIER, vice-président

Chantal KREMER, secrétaire générale

Geneviève BURNICHON, trésorière

Les deux autres membres du conseil d'administration élus sont : Jean Marie KERHERNO et Philippe SEVESTRE

## QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19 heures.

## L'Écran de la FFCV

administration-publicité- 53, rue Clisson 75013 PARIS

Tél. fax : 01 44 24 90 25 fedvid@aliceadsl.fr site Internet : www.ffcinevideo.org

Fondateur : Maurice Mahieux Directrice de la publication : Marie Cipriani Publication trimestrielle.

Les opinions exprimées dans le bulletin n'engagent que leurs auteurs



*Finie la présidence de la FFCV, c'est l'heure de chausser les pantoufles*



*Ambiance festive à l'auberge du Vieux moulin*



*Allocution d'Yves Lavandier, président du jury*



*L'heureux lauréat du film minute : Jean-Christophe Guérin*



*Bertin Sterckman va ramener le prix de la FFCV à Bernard Dublique (Rufus chien de chasse)*

